

BOURSES 2022 -2023

Du 02 septembre au 21 octobre

LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE

Dans le cadre de la Campagne des Bourses 2022-2023 le collège Paul Jean Louis vous aide dans votre inscription informatique.

Pour cela vous devez vous munir :

- De votre avis d'imposition
- Votre attestation CAF
- Votre carte d'identité
- L'identifiant et le mot de passe de mon compte EduConnect..
- Mon adresse de messagerie électronique.
- Un RIB

LES HORAIRES D'AIDE AU COLLEGE :

• Lundi 19/09/2022	de 8h à 12h	salle 204
• Mercredi 21/09/2022	de 10h30 à 12h30	salle 203
• Lundi 26/09/2022	de 8h à 12h	salle 204
• Mercredi 28/09/2022	de 10h30 à 12h30	salle 203
• Mercredi 05/10/2022	de 10h30 à 12h30	salle 203
• Mercredi 12/10/2022	de 10h30 à 12h30	salle 203

LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

Soit :

Je me présente au collège avec mon dossier complet et les assistantes pédagogiques m'assisteront dans la demande en ligne

Soit :

1 **Je me connecte** à Scolarité services avec mon compte EduConnect

Je clique sur "Bourse de collège" et j'arrive sur le service.

<https://teleservices.education.gouv.fr/>

2 Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.

3 - Je donne mon accord pour l'actualisation de mes informations fiscales chaque année durant la scolarité de mes enfants au collège. Dans ce cas, je n'ai plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée.

4 - Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

DES QUESTIONS ?

Si j'ai une question sur ma connexion ou la demande de bourse de collège la plateforme d'assistance nationale est à ma disposition.

Elle sera disponible du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h par téléphone au 0809 54 06 06 (prix d'un appel local) ou en ligne à l'adresse :

<https://assistanceteleservices.education.gouv.fr>